Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à

l'école

Band: 10 (2008)

Heft: 1

Artikel: Le gardien des lois
Autor: Bignasca, Nicola

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995537

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le gardien des lois

Urs Baumgartner connaît les structures du sport suisse dans les moindres détails. Pendant ces 35 dernières années, le vice-directeur de l'OFSPO a apporté sa contribution aux dossiers les plus importants. Véritable puits de savoir, il profite aujourd'hui d'une retraite amplement méritée.

Texte: Nicola Bignasca; photo: Daniel Käsermann

▶ Urs Baumgartner a pris le chemin de Macolin en 1972 au moment de l'entrée en vigueur de la loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports et l'application de différentes mesures. «L'article constitutionnel de 1970 et la loi fédérale de 1972 ont marqué le début d'une ère nouvelle de la promotion du sport par la Confédération. Mais cette loi s'est avérée quelque peu trop ambitieuse dans un premier temps. Le cadre juridique ne concordait pas avec les moyens financiers à disposition. Les mesures de réduction qui ont suivi dans les années 70 et 80 ont été pénibles. Elles touchaient à l'essence même des mesures introduites.» La Confédération n'est pas parvenue à respecter le budget défini à cause de taux de croissance autres que ceux escomptés. Les subventions fédérales accor-



Trois directeurs pour un vice-directeur

1972-1985 - Dr. Kaspar Wolf

Du Dr. Kaspar Wolf, je garde le souvenir d'un ami paternel qui m'a non seulement engagé en 1972, mais aussi constamment encouragé et soutenu jusqu'à sa retraite en 1985. Ses profondes réflexions, qu'il avait l'art d'exposer en peu de mots, son extrême générosité à l'égard de tous, son attachement à Macolin et à sa population, sa préoccupation d'une intégration harmonieuse des bâtiments dans un espace fragile, son souci de l'environnement sont tant de caractéristiques de sa personnalité qui perdurent aujourd'hui encore.

1985–2005 – Heinz Keller

Les deux décennies passées aux côtés de Heinz Keller, colonel à l'armée à l'instar de son prédécesseur et de moi-même, m'ont à la fois marqué, motivé et beaucoup apporté. Le meilleur indicateur est cette loyauté que nous avons entretenue pendant toutes ces années et qui n'a jamais été remise en question. Avec le temps s'est développé un mode de réflexion commun si fort que nous pouvions formuler les pensées de

l'autre. Je m'étais fait un devoir de lui emboîter son pas; l'évolution de l'informatique m'a aidé à rester au contact au-moins à ce niveau-là. Car sur le terrain de sport, j'ai dû, il y a longtemps, me résigner à le laisser prendre le large.

2005-2007-Matthias Remund

Matthias Remund est une personnalité reconnue dans les milieux sportifs et entrepreneuriaux. Je suis impressionné par sa faculté à cerner rapidement les relations complexes dans le sport suisse mais également au niveau des structures politiques et administratives; par sa capacité à aborder des questions et des problèmes importants et à proposer des solutions concrètes convaincantes. Il est aujourd'hui indispensable de disposer des connaissances théoriques et d'une expérience pratique dans le management moderne pour qu'un office fédéral puisse s'adapter et réussir dans un environnement en continuel changement. Poursuivre une politique pragmatique n'est plus suffisant.

dées à l'Association nationale pour les exercices physiques et aux fédérations de gymnastique et de sport ont dû être revues à la baisse. Ces mesures ont particulièrement affecté le sport scolaire facultatif, Jeunesse+Sport, de même que les installations sportives pour lesquelles les subventions ont été suspendues.

Concurrence entre Macolin et Tenero

La loi fédérale de 1972 et l'ordonnance d'exécution attenante comprenaient aussi les bases juridiques pour l'agrandissement du «Centro sportivo della gioventù di Tenero» (CST). Un vœu cher à Urs Baumgartner: «En 1978, un crédit de 29,7 mio de francs a été alloué pour la première étape de construction. Ce montant correspondait à environ 10% du budget annuel des constructions militaires. A Macolin, cette nouvelle a été accueillie avec hésitation, parfois même de manière négative. Le projet n'a finalement vu le jour qu'à la faveur de l'engagement incessant de Willy Rätz.» Le CST n'était à cette époque pas complètement intégré dans le processus de réflexion et de travail de Macolin. Une certaine concurrence entre les deux entités est née, la limite de crédit à disposition étant commune. Se posait ainsi la question de la préférence à accorder entre Macolin et Tenero. «Le CST Tenero est à mes yeux une aubaine pour le sport et la jeunesse suisses. Je suis ravi d'avoir pu contribuer à son édification.»

J+S pour les tout-petits

L'abaissement de l'âge Jeunesse+Sport de 14 à 10 ans était un autre dossier inscrit à son mandat. Urs Baumgartner considère cette mesure comme un signal fort et une reconnaissance de l'importance de l'éducation physique. Un dossier qui a d'ailleurs pris aujourd'hui une dimension supplémentaire avec le programme J+S pour les enfants de 5 à 10 ans. Mais aurait-il fallu en conséquence abaisser cet âge à 5 ans dès le départ? «Non, répond Urs Baumgartner. Le sujet n'était alors pas d'actualité et son financement n'aurait été ni réaliste ni supportable. Les coûts liés à l'abaissement n'ont pu être pris en charge qu'en renonçant complètement aux prestations de l'assurance militaire et en divisant par deux les subsides d'encouragement aux cantons. L'abaissement de l'âge J+S de 14 à 10 ans a surtout permis que les programmes annexes cantonaux - établis dans 25 des 26 cantons – relèvent désormais de la compétence de la Confédération.»

Une chance à saisir

Urs Baumgartner souhaite qu'à l'avenir d'autres mesures concrètes d'encouragement du sport et du mouvement pour tous les groupes d'âge et tous les niveaux de performance soient prises: nouvel abaissement de l'âge J+S, introduction de règlementations quantitatives et qualitatives pour le sport scolaire, renforcement des valeurs éthiques dans le sport, etc. Le désormais ancien vice-directeur espère aussi une gestion plus rigoureuse de la lutte contre le dopage. «J'ai toujours signé les plaintes même lorsque la situation de faits était claire et que la société faisait preuve d'une certaine tolérance à l'égard des personnes soupçonnées de dopage.»

Curriculum vitae

Portrait

Date de naissance: 12 juillet 1945

Lieu d'origine:

Sirnach/TG

Etat civil:

marié à Esther Süess

Contact:

ursvbaumgartner@bluewin.ch

Parcours professionnel

1969 Lic. éco. HSG, Université de St-Gall

1969 Bulova Watch Co. New York, Bienne

assistant du directeur commercial

■ chef de projet pour la mise en place

du système informatique

1972 Allgemeine Treuhand AG, Berne

Département «Conseil aux entreprises»

16.11.1972 Entrée à l'Ecole fédérale

de gymnastique et de sport Macolin

1972–1983 Chef du service «Construction de places

de sport»

1976–1983 Chef de la section «Subventions

fédérales»

1983–2004 Chef de la division «Sport des jeunes

et des adultes»

1986–2007 Vice-directeur

2005–2007 Chef des «Services»

Un «esprit de Macolin» moderne

Les collaboratrices et les collaborateurs de l'OFSPO sont une ressource importante de la promotion du sport. Eux aussi doivent affronter les nouveaux défis avec les lunettes appropriées. Selon Urs Baumgartner, cet «esprit de Macolin», auquel il a souvent été fait référence par le passé, ne doit pas forcément été repris tel quel. Il peut également prendre la forme moderne d'un «Spirit of Macolin» en accord avec son temps. «Le Macolin d'antan était imprégné du drapeau suisse flottant au vent, les Alpes en arrière-plan, éclairées par un soleil levant. Cette image, héritée de l'armée suisse, a toujours déclenché en moi un sentiment de fierté. Macolin, c'est un travail passionnant dans un cadre fascinant, un décor à couper le souffle par toutes les conditions météorologiques. Cela restera à jamais gravé en moi. Je souhaite que tout le monde continue de poursuivre, dans la même direction, notre mission d'encourager le sport et le mouvement auprès de toute la population. Cette tâche nécessite encore plus de professionnalisme, de responsabilité, de flexibilité, mais aussi de plaisir et de passion, qu'ailleurs. Travailler à Macolin est plus qu'un simple travail, cela devrait être une vocation.» //